



La promotion des énergies renouvelables

La BEI soutient la mise en place et l'essor de projets ayant trait aux énergies renouvelables afin de rendre l'approvisionnement énergétique plus durable, plus compétitif et plus sûr en Europe.

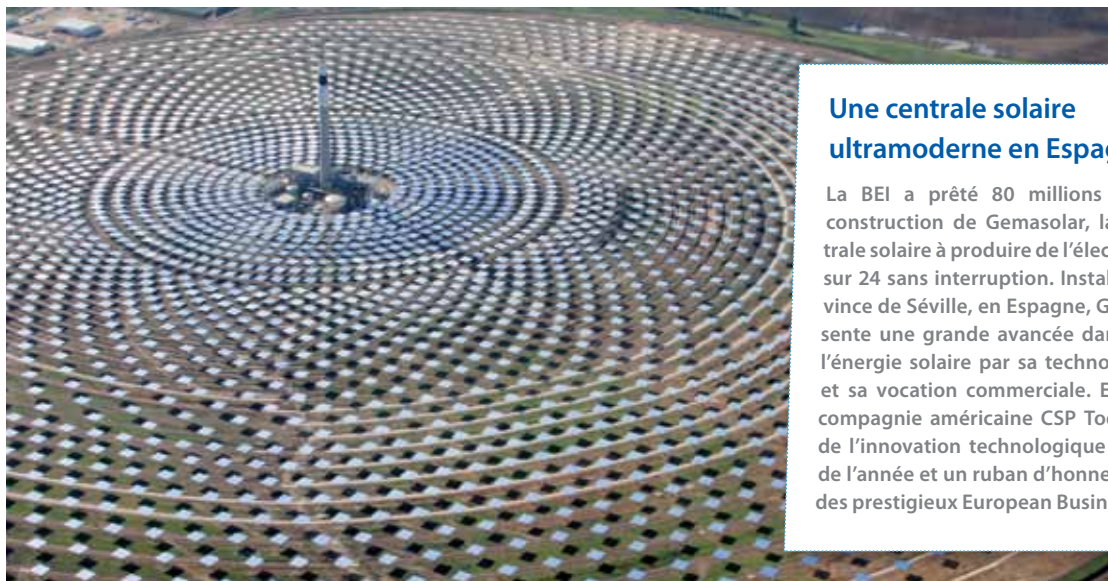
Le volume des prêts de la BEI à l'appui des énergies renouvelables a atteint 3,3 milliards d'EUR en 2012. Les ressources ainsi mises à disposition sont allées pour la plupart à la production d'électricité d'origine éolienne et solaire. En investissant dans les énergies renouvelables, la Banque soutient la politique climatique de l'Union européenne et contribue à la réalisation de l'objectif qui consiste à porter à 20 % la part de ces énergies dans la consommation énergétique totale de l'UE d'ici 2020. Dans le droit fil des objectifs de l'UE, la BEI a consacré en 2012 plus de 30 % de son portefeuille de prêts dans

le secteur de l'énergie à des projets relatifs aux énergies renouvelables.

La BEI soutient des technologies parvenues à maturité dans ce domaine, comme les parcs éoliens terrestres, la production hydroélectrique et géothermique ou encore la production d'énergie à partir de la biomasse solide. Elle soutient également l'expansion des technologies en phase de démarrage ou d'évolution, comme l'énergie solaire, l'éolien en mer, l'énergie photovoltaïque, l'énergie héliothermique à concentration et les biocarburants de deuxième génération. Elle

exige que les meilleures technologies disponibles soient mises en œuvre dans le cadre de l'ensemble des projets qu'elle finance.

La BEI propose aussi des instruments financiers sur mesure pour la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables, afin de renforcer la compétitivité internationale de l'Europe et de placer l'industrie européenne à l'avant-garde du secteur – à forte croissance – des technologies à faible intensité de carbone.



Une centrale solaire ultramoderne en Espagne

La BEI a prêté 80 millions d'EUR pour la construction de Gemasolar, la première centrale solaire à produire de l'électricité 24 heures sur 24 sans interruption. Installée dans la province de Séville, en Espagne, Gemasolar représente une grande avancée dans le secteur de l'énergie solaire par sa technologie innovante et sa vocation commerciale. Elle a reçu de la compagnie américaine CSP Today le prix 2011 de l'innovation technologique commercialisée de l'année et un ruban d'honneur dans le cadre des prestigieux European Business Awards.



La promotion des énergies renouvelables

Un projet éolien de grande envergure au Cap-Vert

La Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement ont investi 45 millions d'EUR dans la conception, la construction et l'exploitation de parcs éoliens terrestres installés sur quatre îles de l'archipel du Cap-Vert. Ce projet permettra de produire plus de 28 MW et de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre. L'intervention de la BEI permettra d'améliorer l'accès à l'électricité au Cap-Vert et de réaliser des économies de devises du fait de la réduction des importations de combustibles. L'opération contribuera en outre à positionner l'éolien comme source fiable d'énergie renouvelable non polluante sur ces îles.

Un parc éolien marin novateur en Allemagne



La BEI participe à hauteur de 302 millions d'EUR au projet Trianel Borkum West II, le plus grand projet éolien mis en œuvre dans les eaux territoriales allemandes de

Initiatives et instruments spécialisés

Parallèlement à ses prêts, la BEI apporte son soutien financier et son savoir-faire à plusieurs initiatives importantes en faveur des énergies renouvelables, dont voici quelques exemples :

- Le fonds européen 2020 pour l'énergie, le climat et les infrastructures, ou **Fonds Marguerite**. Lancé en collaboration avec la Commission européenne et d'autres grands investisseurs institutionnels de long terme, il finance des projets dans les secteurs de l'énergie, de l'action en faveur du climat et des transports.
- **ELENA** (mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux) est géré par la BEI et financé par la Commission. Il fournit des subventions d'assistance technique aux collectivités locales et régionales pour préparer des programmes d'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables à l'appui des objectifs de la politique climatique et énergétique de l'UE.
- Le **Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr**. Cette facilité pluriannuelle de 3 milliards d'EUR a été mise en place pour financer des projets dans les pays candidats à l'adhésion et les pays voisins de l'UE, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), en Afrique du Sud, en Asie et en Amérique latine. Elle couvre la période 2007-2013 et fournit des ressources financières qui s'ajoutent aux financements dans le cadre des mandats régionaux de la BEI.
- La BEI soutient la Commission européenne en intervenant dans la mise en œuvre de l'**initiative RNE 300** (réserve destinée aux nouveaux entrants dans le cadre du système européen d'échange de quotas d'émission). Ce programme est le plus grand programme d'investissement au monde en faveur de projets de démonstration axés sur le captage et le stockage du carbone ainsi que de technologies innovantes liées aux énergies renouvelables.

la mer du Nord et le premier parc éolien européen intégralement détenu par des collectivités locales à faire l'objet d'un financement sur projet. Onze banques interviennent dans le financement de ce

projet d'un montant total de 550,5 millions d'EUR. L'opération, démarrée en été 2011, permettra de fournir, une fois les éoliennes opérationnelles, de l'électricité verte à quelque 200 000 ménages.



**Banque
européenne
d'investissement**

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ (+352) 43 79 - 1
☎ (+352) 43 77 04
www.bei.org

Bureau d'information
Département Responsabilité d'entreprise
et communication
☎ (+352) 43 79 - 22000
☎ (+352) 43 79 - 62000
✉ info@bei.org